



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 28 juin 2018

**DELIBERATION N° 115/06/2018 : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE
PEPINIERE D'ENTREPRISES**

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 28 juin à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 22 juin 2018.

Présents Titulaires : 34

Mesdames, Messieurs, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Daniel DONADIO, Alain GABACH, Jacques GAYRAL, Bernard GISQUET, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Benoît IBRES, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Pierre-Antoine LEVI, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Monique VALAT, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents avant donné pouvoir : 11

Mesdames, Messieurs, Danielle BEDOS à Michel WEILL, Pierre BONNEFOUS à Jacques GAYRAL, Jean-Luc BUDOIA à Annie GUILLOT, Philippe FRANCOIS à Danielle AMOUROUX, Jean-François GARRIGUES à Pierre-Antoine LEVI, Sophie LARAN à Marie-Claude BERLY, Christine MOLLIN à Jean-Louis IBRES, Bernard PAILLARES à Mathieu ALBERT, Christian PEREZ à Aurore KOTHE, Bernadette SERIEYS à Alain ABADIE, Gaël TABARLY à Valérie RABAULT.

Absents Excusés : 3

Madame, Messieurs, Brigitte BAREGES, Francis LABRUYERE, Thierry VIALON.

Secrétaire de Séance : Madame Aurore KOTHE

Conformément aux dispositions du CGCT, Madame Brigitte BAREGES, Présidente, est sortie et n'a pas participé au vote

**Monsieur Thierry DEVILLE donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Le Compte Administratif est un document comptable qui retrace les flux financiers d'un exercice budgétaire.

On recense dans ce Compte Administratif les principaux mouvements suivants :

En section de fonctionnement

Les dépenses sont ventilées principalement entre l'organisation d'événementiel et d'actions de promotion de la pépinière d'entreprises (27 094 €), le remboursement du personnel mis à disposition (15 259 €) ainsi que les frais d'affranchissement refacturés aux entreprises hébergées (13 113 €) et la taxe foncière du bâtiment (13 843 €).

Les recettes proviennent principalement des loyers perçus par les entreprises hébergées (40 915 €), ainsi que des prestations et la mise à disposition de personnel qui leurs sont facturées (23 322 €).

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2017 et le Budget Supplémentaire 2017 considéré,

Vu la délibération n° 218 du 21 décembre 2016 portant « Exercice 2017 – Budget Primitif Annexe Pépinière d'entreprises »,

Vu la délibération n° 129 du 29 juin 2017 portant « Budget Supplémentaire 2017 - Budget Annexe Pépinière d'entreprises »,

Vu le Compte Administratif 2017 annexé à la présente délibération,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la conférence des Vice-Présidents du 19 juin 2018, il vous est proposé de bien vouloir :

- prendre acte des résultats de l'exercice 2017 suivants :

GMCA BUDGET Pépinière
EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	92 196,20	92 680,51	484,31
	Section d'investissement	3 761,80	446,67	-3 315,13

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	0,00
	Report en section d'investissement (001)	0,00	3 180,81

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
TOTAL (réalisations + reports)		95 958,00	96 307,99	349,99

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	0,00	0,00
	Section d'investissement	349,17	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	349,17	0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE DE CLOTURE
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	92 196,20	92 680,51	484,31
	Section d'investissement	4 110,97	3 627,48	-483,49
	TOTAL CUMULE	96 307,17	96 307,99	0,82

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	349,17	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	349,17	

- constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable,
- en dehors de la présence de Madame la Présidente, arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire décide :

- de prendre acte des résultats de l'exercice 2017 tel que présentés ci-dessus et conformément au Compte Administratif annexé à la présente délibération,
- de constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable,
- en dehors de la présence de Madame la Présidente, d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

ADOPTÉE PAR 44 VOIX POUR ET 1 VOIX CONTRE

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

05 JUIL. 2018

De sa publication le :

05 JUIL. 2018

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 29 juin 2018

La Présidente,
Brigitte BAREGES

